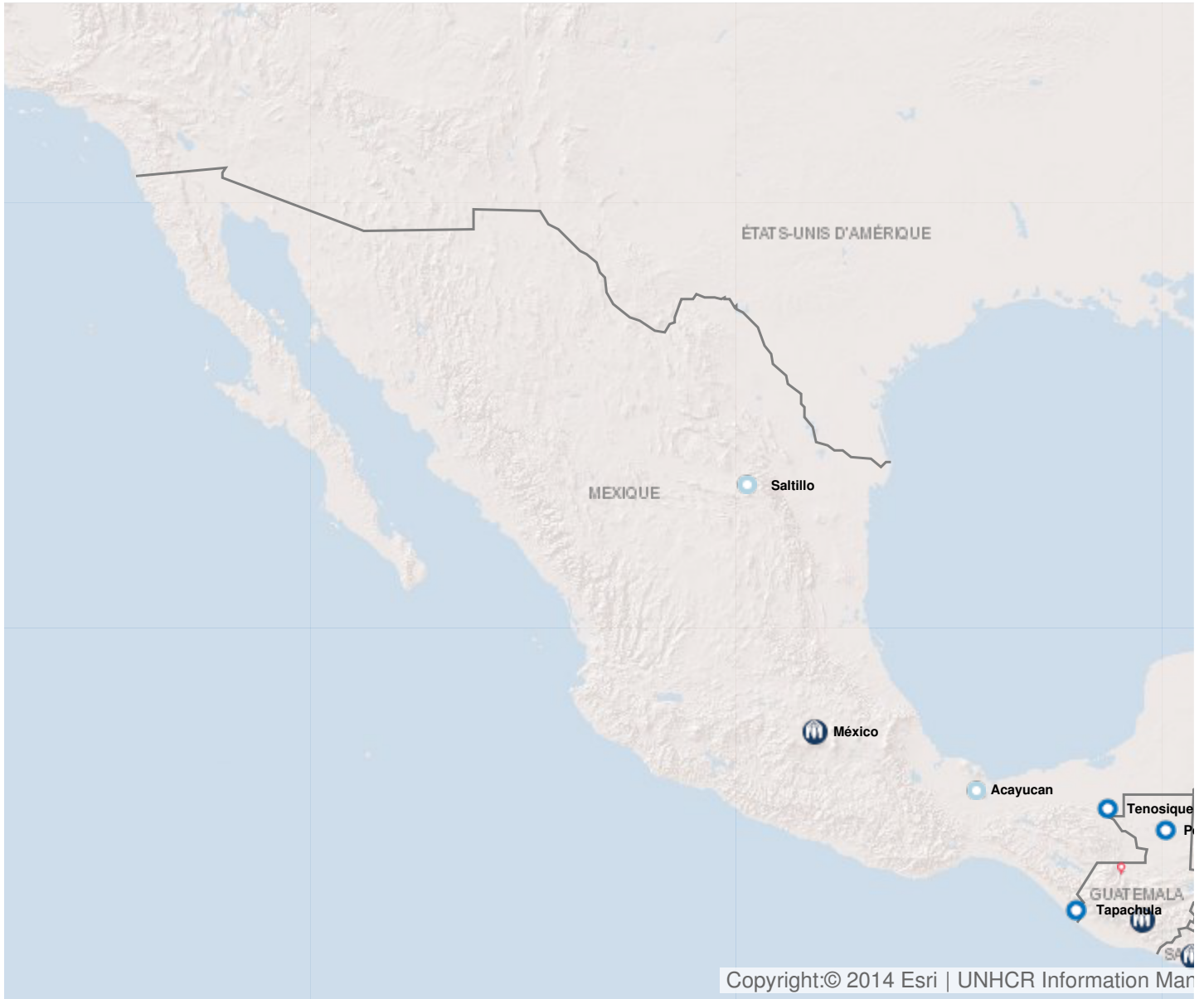


Résumé du plan 2018

Généré le 19/12/2017

Opération: Mexique



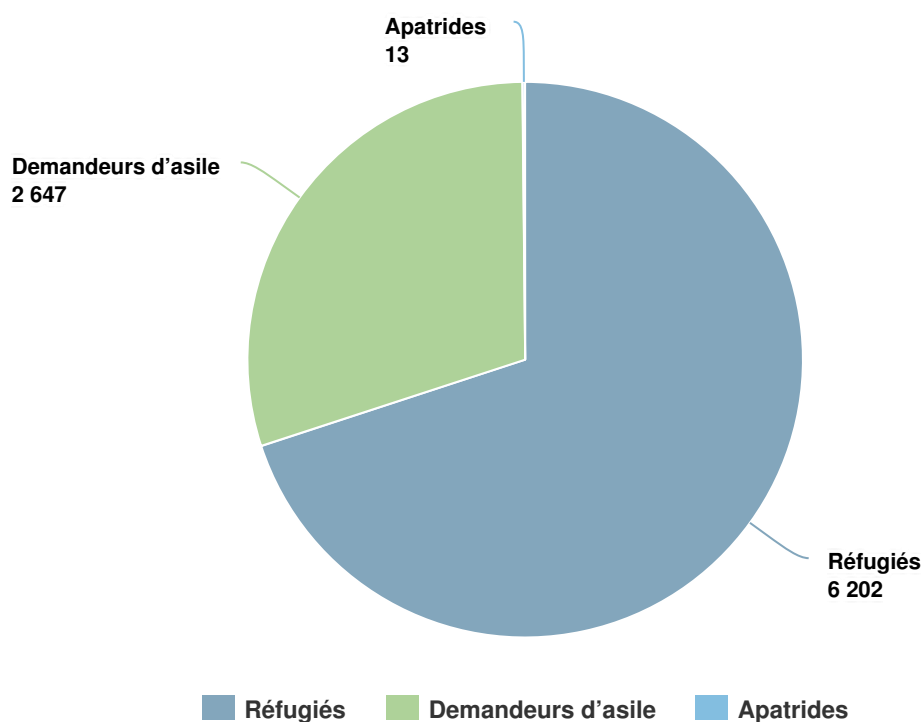
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 107% EN 2016

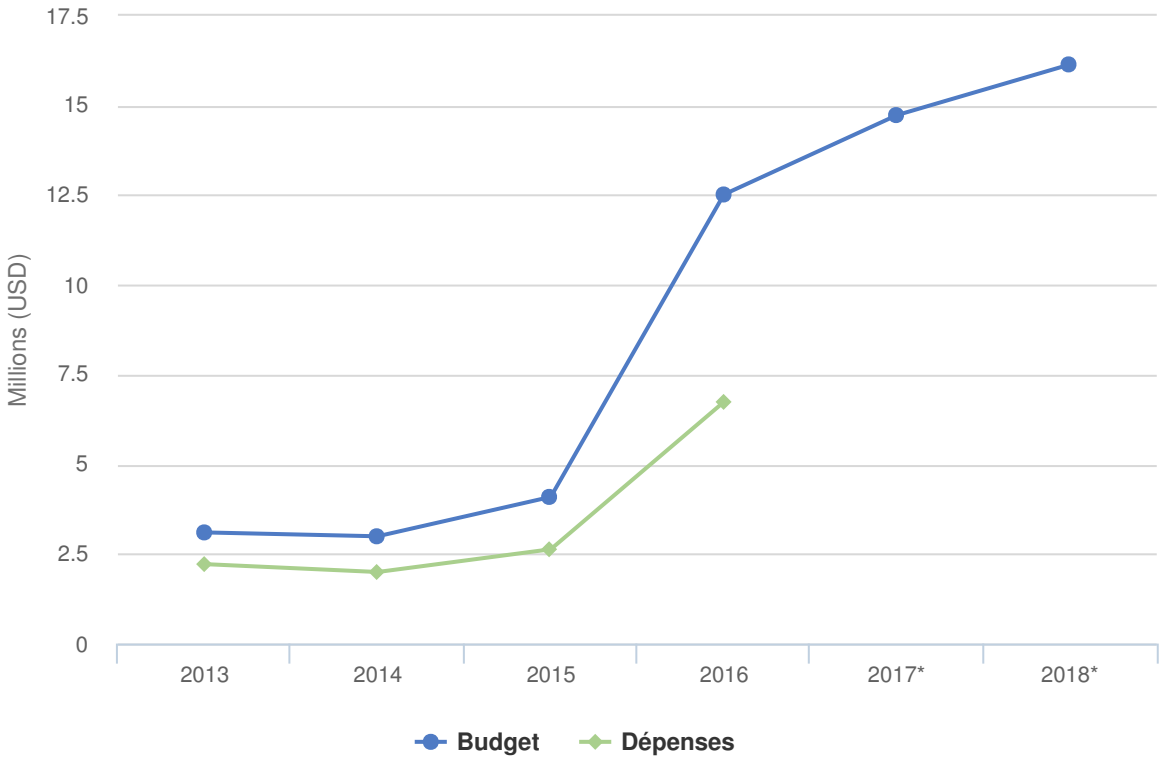
2016 8,862

2015 4,286

2014 4,722



Budgets et Dépenses - Mexique



Chiffres clés :

- 10 000 personnes relevant de la compétence du HCR seront hébergées dans des abris
- 6 300 foyers bénéficieront d'aides en espèces à usages multiples
- 6 000 personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'un soutien pour accéder à l'emploi
- 5 700 personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'une aide juridique

Environnement opérationnel

Les principaux facteurs de déplacement forcé continueront d'exister, forçant un nombre croissant de personnes à fuir la violence sévissant dans le nord de l'Amérique centrale vers le Mexique. De plus en plus de personnes décideront de rester au Mexique, en particulier dans les centres urbains. Suite à des mesures coercitives en matière d'immigration au Mexique et aux États-Unis, les risques pour la sécurité vont probablement augmenter du fait de la présence d'organisations criminelles le long des routes migratoires. L'augmentation du coût du voyage vers le nord continuera d'affecter la décision des personnes de rester au Mexique.

Le Mexique fait partie des pays pilotes du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) et où le Gouvernement a accepté de mettre en œuvre des normes élevées de protection et des solutions innovantes pour les réfugiés. Il s'agit notamment de renforcer la procédure de DSR sur la base des normes internationales ainsi que la présence de la Commission mexicaine d'aide aux réfugiés (COMAR) dans les régions connaissant un nombre élevé de demandes d'asile ; de mener des campagnes d'informations sur le droit de demander l'asile ; de renforcer les autorités de protection de l'enfance récemment mises en place et d'intensifier les efforts pour améliorer l'identification des besoins de protection des mineurs isolés ; de promouvoir le dialogue avec les gouvernements de la région ; de mettre en œuvre des alternatives à la détention et de promouvoir l'inclusion socio-économique des réfugiés. La priorité du HCR pour les prochaines années est d'harmoniser de manière stratégique ses actions avec les engagements du Gouvernement dans le cadre du CRRF et de fournir un soutien technique si nécessaire. Dans cet esprit, le HCR a aligné les objectifs contenus dans sa stratégie pluriannuelle et de partenariat multiple avec les quatre piliers du CRRF.

Priorités clés

En 2018, le HCR mettra l'accent sur :

- L'accès des réfugiés au territoire, aux procédures d'asile et à l'ensemble des droits. Cela impliquera des activités de renforcement des capacités ciblant le personnel chargé de la détermination du statut de réfugié, le partage d'informations avec les personnes relevant de sa compétence et la recherche de la mise en œuvre complète du mécanisme d'assurance qualité ;
- La réponse au nombre croissant de demandeurs d'asile au Mexique, à travers l'amélioration de leurs conditions d'accueil, le renforcement des capacités d'hébergement et la fourniture d'une aide directe en espèces pendant la durée de traitement de leur demande d'asile afin de contribuer à la réduction du nombre d'abandons de demande d'asile et d'augmenter le nombre de personnes bénéficiant de la protection du statut de réfugié.
- L'encouragement de l'inclusion des réfugiés dans l'économie nationale, dans les programmes et services locaux et nationaux et à travers la mobilisation d'interventions en matière de développement pour soutenir ces efforts.
- Le plaidoyer auprès des autorités locales pour assurer l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR aux programmes et services nationaux.
- Le soutien au Gouvernement mexicain pour le déploiement du CRRF dans le contexte de la Déclaration de New York. Le HCR complètera les efforts menés par le gouvernement en faveur de la protection des personnes relevant de sa compétence.

Budget 2018 initial - Mexique | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

| | Pilier 1 Programme pour les réfugiés | Total |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------|
| Environnement de protection favorable | | |
| Instruments internationaux et régionaux | 166,988 | 166,988 |
| Cadre juridique et politique | 248,983 | 248,983 |
| Aide juridique et recours judiciaires | 1,263,121 | 1,263,121 |
| Accès au territoire | 711,725 | 711,725 |
| Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge | 1,002,359 | 1,002,359 |
| Sous-total | 3,393,176 | 3,393,176 |
| Processus de protection et documents adéquats | | |
| Conditions d'accueil | 2,173,955 | 2,173,955 |
| Procédures de détermination du statut de réfugié | 1,022,890 | 1,022,890 |
| Sous-total | 3,196,844 | 3,196,844 |
| Sécurité face à la violence et à l'exploitation | | |
| Prévention et interventions liées aux VSS | 338,284 | 338,284 |
| Risques de détention arbitraires | 623,878 | 623,878 |
| Protection des enfants | 786,595 | 786,595 |
| Sous-total | 1,748,756 | 1,748,756 |
| Besoins de base et services essentiels | | |
| Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH | 120,865 | 120,865 |
| Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène | 2,110,865 | 2,110,865 |
| Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques | 400,348 | 400,348 |
| Sous-total | 2,632,078 | 2,632,078 |
| Autonomisation et autogestion communautaires | | |
| Mobilisation communautaire | 118,365 | 118,365 |
| Coexistence avec les communautés locales | 560,865 | 560,865 |
| Autosuffisance et moyens d'existence | 2,126,159 | 2,126,159 |
| Sous-total | 2,805,389 | 2,805,389 |
| Solutions durables | | |
| Intégration | 593,390 | 593,390 |
| Réinstallation | 221,730 | 221,730 |
| Sous-total | 815,119 | 815,119 |

| | Pilier 1 | Total |
|------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------|
| | Programme pour les réfugiés | |
| Direction, coordination et partenariats | | |
| Coordination et partenariats | 492,967 | 492,967 |
| Sous-total | 492,967 | 492,967 |
| Appui à la logistique et aux opérations | | |
| Gestion des opérations, coordination et appui | 1,060,671 | 1,060,671 |
| Sous-total | 1,060,671 | 1,060,671 |
| Budget 2018 initial | 16,145,000 | 16,145,000 |